

VOTRE MAIRE A VOTRE RENCONTRE

LE MAROC (20-10-2021)

15 MOIS DE PROJETS

POUR LA VILLE ET SES

HABITANTS

Face à la COVID, protéger les Campinois

Mise en place d'un centre de dépistage

Mise en place d'un centre de vaccination

18 500 tests PCR réalisés en 1 année

104 032 vaccins réalisés (au 30 septembre 2021)

Face aux conséquences de l'épidémie, des mesures sociales ciblées

Des colis remis aux associations caritatives

Des colis remis aux étudiants

Un partenariat avec Intermarché

Un soutien aux plus fragiles via le CCAS

Vers une ville plus sûre

Préparation de l'arrivée de la Police Municipale

Vidéo-protection : le travail a commencé

Vers une ville plus propre

Une brigade propreté bientôt opérationnelle

Verbalisation des auteurs de dépôts sauvages

Interdiction de l'affichage sauvage

Modification des jours de collecte des encombrants pour plus d'efficacité

FOCUS QUARTIER

QUARTIER DU MAROC LIEU DE CULTURE

La relance de la saison culturelle s'est faite autour du centre Jean Vilar avec la reprise du festival Cour et Jardin en après-midi, organisé de manière biannuel pendant un temps et qui reprend désormais de façon annuelle. Un spectacle aérien agrémenté d'un espace food-trucks s'est tenu en soirée.

La ville soutient pleinement ce festival qui a un ancrage fort dans le quartier et qui plaît d'ailleurs beaucoup aux Campinois. Cette année fut particulièrement réussie, le public était nombreux pour cette version intégralement organisée en extérieur.

PRESERVATION DES ESPACES NATURELS

Il faut continuer à valoriser les bords de Marne et améliorer encore davantage la qualité de l'eau. L'objectif est de pouvoir se baigner dans la Marne en 2024. Les derniers tests de niveaux sont encourageants, de plus avec la nouvelle station de dépollution en cours de réalisation derrière l'entreprise Air Liquide, nous allons pouvoir finir d'assainir la Marne dans l'objectif d'accueillir les entraînements des athlètes pour les jeux de 2024. La volonté est de travailler sur une continuité « verte » des bords de Marne, qui ira de ce quartier jusqu'à la future médiathèque végétalisée en centre-ville.

LES TRAVAUX SGP SALENGRO

Il y a encore des difficultés sur les travaux de l'entonnement et de la gare du centre, un ajustement est en cours avec la société du Grand Paris pour essayer de limiter les nuisances pour les riverains. Les ASVP sont présents pour réguler les camions qui ne respectent pas les parcours de circulation définis avec les entreprises. Il y a un besoin criant d'une police municipale pour accompagner les agents ASVP dans leurs missions.

TRAVAUX DES LYCÉES

Les travaux ont commencé sur le lycée Louise Michel, au niveau de la cour et du terrain de sport qui seront l'emprise du nouveau lycée, tandis que le lycée actuel sera détruit pour y construire des espaces extérieurs végétalisés. Ce sera un tout nouveau lycée, aux nouvelles normes, avec un amphithéâtre qui pourra aussi être utilisé par des extérieurs (ville, associations...). C'est un projet financé par la Région en lien avec la ville.

Un urbanisme maîtrisé

Exigence d'une meilleure qualité de bâti

Exigence de normes environnementales

Des hauteurs de construction revues à la baisse

Zéro artificialisation nette

Stabilisation du nombre de logements sociaux

Un nouveau centre-ville

Un îlot paysager entièrement repensé

Une nouvelle médiathèque végétalisée

Une halle gourmande

Une offre commerciale diversifiée

Un nouveau parking

Un projet ambitieux pour le Bois l'Abbé

Reconstruction du groupe scolaire Jacques Solomon

Réhabilitation et résidentialisation des logements

Construction d'une piscine intercommunale avec Chennevières

Réaménagement des espaces publics

450 millions d'investissements pour ce projet dont 270 millions uniquement pour Champigny

1^{er} chantier de rénovation urbaine dans le Val-de-Marne, le 3^e en Ile-de-France

A cela s'ajoute l'extension de Langevin Wallon avec la construction d'une salle polyvalente. Ces travaux sont importants non seulement pour nos lycéens et le personnel mais aussi pour tous les Campinois, pour l'amélioration du cadre de vie car avoir un lycée attractif participe à la qualification du secteur.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FOURCHETTE



C'est un sujet qui touche forcément le quartier du Maroc mais aussi toute la population campinoise. Cela fait très longtemps que ces travaux sont évoqués mais sans concrétisation. L'ambition principale du projet est de supprimer le tunnel existant et de le remplacer par un rond-point. Cela facilitera les accès aux divers axes, surtout entre l'avenue du général de Gaulle et l'avenue Roger Salengro. Il est aussi envisagé de requalifier les rues du secteur qui sont très bétonnées en avenues plus larges et végétalisées, créant ainsi une ouverture verte vers le parc du Tremblay, tout en pacifiant le secteur par l'implantation de « RER vélo » pour faciliter la circulation des cyclistes. Ce projet est travaillé en lien étroit avec le maire de Joinville pour créer une cohérence d'accès entre les deux villes et jusqu'au bois de Vincennes (connexion vers Paris). Cela va pacifier la circulation et contribuer à améliorer le cadre de vie du secteur.

QUESTIONS-REponses HABITANTS

Habitante du Maroc

EDUCATION : Habitante du quartier du Maroc depuis 37 ans, je m'inquiète pour mon quartier, la situation était inquiétante avant mais elle se détériore de plus en plus. Des jeunes qui traînent, des points de deal, des difficultés de stationnement, une piscine qui fait honte. Que comptez-vous faire en matière d'éducation ?

Monsieur le Maire

EDUCATION : On ne voit pas encore tous les changements qui se profilent, car tous les financements nécessaires à la réalisation de l'ensemble des projets n'ont pas encore été obtenus. De surcroît, à

Des liens resserrés avec la Société du Grand Paris

Pour des chantiers plus respectueux des Champinois

Un budget responsable

Un plan d'investissement audacieux

Des dépenses maîtrisées

L'éducation en actions

Mise en place d'un accueil du matin à partir de 7h30

Ateliers assurés par des éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire

Sac de fournitures scolaires offert à la rentrée aux élèves d'élémentaire

Amélioration de l'offre alimentaire dans les cantines

Toujours plus d'activités, d'évènements

Trois journées à la mer

Reprise de Champigny plage et des cinés plein air

Exposition 1870 et lancement du « Parcours numérique »

Foire au Troc et aux cochons

Marché de Noël et décorations de Noël...

Une saison culturelle ambitieuse

Reprise annuelle de Cour & Jardin

Une programmation diversifiée et éclectique

L'arrivée de la nouvelle équipe municipale, la ville se trouvait dans une situation compliquée. La piscine est effectivement très ancienne et vétuste mais ce n'est pas la priorité car il y a une autre piscine à construire sur le haut de Champigny. La première étape est de construire la nouvelle piscine pour remplacer celle qui a été fermée il y a 7 ans.

La Municipalité travaille en étroite relation avec la police nationale sur les points de deal notamment, ce qui s'inscrit pleinement dans le programme porté par le ministre de l'intérieur. Cela commence à produire son effet, 2 points de deal ont déjà été pleinement neutralisés, mais c'est un travail de longue haleine, il faut reprendre le terrain. Nous discutons avec Mme la Préfète pour faire en sorte qu'un service dédié aux enquêtes soit positionné sur Champigny.

En matière d'éducation, la ville s'occupe du périscolaire et des bâtiments, c'est l'éducation nationale qui est en charge des programmes, avec les enseignants. La ville a par contre la responsabilité de remise en état des écoles primaires et maternelles, il y a un programme d'investissement défini sur 10 ans pour remettre en état 5 écoles dont Jacques Decour sur le quartier du Maroc avec l'objectif de commencer ce chantier sur la fin du mandat ou au début du prochain. Il y a aussi une problématique de circulation autour de cette école, une réflexion peut être menée pour refaire l'entrée de l'école et la déplacer sur la rue Diderot, et retravailler le dépose minute, car la rue du docteur Roux n'est pas adaptée.

Habitant, Rue Maurice Denis

STATIONNEMENT : Quelle est la politique de stationnement dans le quartier du Maroc, car il est très compliqué de stationner ?

Monsieur le Maire

La politique de stationnement n'a pas évolué par rapport à ce qui existait. Il y a moins de places de stationnement sur le quartier en grande partie à cause des travaux du Grand Paris, mais cela est temporaire. Les ASVP essaient de réguler mais ils sont en effectif insuffisant pour être efficaces sur l'ensemble de la ville. L'objectif est notamment de travailler sur le problème des voitures ventouses dans tous les quartiers. Depuis le début du mois septembre déjà 100 voitures ont été enlevées, c'est un long travail en relation avec la police nationale et sur ce sujet la vidéo-surveillance va être une aide supplémentaire.

Habitant, rue de Verdun

ECOLE : Qu'en est-il des travaux sur l'école Jacques DECOUR ?

Un soutien réaffirmé au monde associatif et sportif

Le Forum des sports et des associations a attiré près de 5 000 Campinois en septembre

Mise à l'honneur de nos trois médaillées olympiques

15 mois à votre écoute, à votre rencontre

Vos élus à votre écoute

Des réunions publiques (centre-ville, géothermie...)

Des consultations (MPT Joséphine Baker, restauration scolaire...)

Monsieur le Maire

Il y a un programme d'investissement défini sur 10 ans pour remettre en état 5 écoles de la ville. L'école prioritaire est Henri Bassis, sur le quartier du Plateau, ensuite ce sera d'Eugénie Cotton puis Jacques Solomon. Les travaux de l'école Jacques Decour sur le quartier du Maroc figurent bien sur le programme de rénovation, et commenceront sur la fin du mandat ou en début de mandat suivant.

Habitante, rue de la Plage

STATION DE POLLUTION : A propos des travaux de la station de dépollution des eaux pluviales, la semaine dernière il y a eu un abattage d'arbres conséquent sur le talus SNCF rue de la plage. Il n'y a pas eu de réunion d'information sur le déroulé des travaux ni pour indiquer d'éventuels interlocuteurs. Or il est important pour les riverains de pouvoir avoir de la visibilité et une possibilité de dialogue sur ce sujet, car c'est une période de deux ans de travaux qui commence.

Monsieur le Maire

Il est assez compliqué de répondre avec précision car ces travaux sont portés par le Département et lors du lancement de ce projet les relations étaient compliquées avec l'ancienne majorité départementale. La Ville n'a pas été concertée et certaines décisions ont été prises de manière opaque notamment sur le phasage et la réalisation. Le périmètre sur la rue de la plage a évolué par rapport à ce qui était annoncé.

Concernant l'abattage des arbres, la ville est en lien avec la SNCF, or, régulièrement, nous constatons des coupes d'arbres qui n'ont pas été annoncées. Il a été demandé, par écrit, que soit appliqué le code forestier, qui indique que tout arbre coupé doit être remplacé par trois arbres replantés. Une fois les travaux achevés, un travail sur la végétalisation du talus pourra être engagé, sachant qu'un programme beaucoup plus vaste sur ce secteur est prévu, qui intégrera des espaces piétonniers, car c'est la rue qui amènera à la future gare du centre, son flux va donc se densifier de manière importante (environ 50 000 personnes/jour sont attendues à la gare).

Habitant

URBANISME : Il y a un certain nombre de zones sur Champigny qui sont ciblées par l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile De France), qu'est-ce que cela implique pour les habitants de ces zones ?

Monsieur le Maire

Cet établissement, géré en partie par l'Etat et par la Région Ile de France, a un périmètre d'intervention défini il y a plus de 10 ans sur les grands axes de Champigny (avenue Roger Salengro, avenue De Gaulle et une partie du boulevard de Stalingrad). Le droit de préemption qu'a le Maire a été délégué à cet établissement public foncier, qui peut donc demander à acheter un terrain qui est à vendre pour y mener un projet immobilier. Mais un projet immobilier ne peut se faire sans la signature du maire. Nous sommes donc très vigilants en matière d'urbanisme sur ces grands axes : pas de bâtiments trop hauts et une exigence sur la qualité environnementale, possibilité néanmoins de construire sur ces axes de manière à préserver les zones pavillonnaires qui se situent derrière. En plus de l'EPFIF qui peut préempter il y a aussi des promoteurs qui sollicitent les résidents et qui ont parfois des procédés de démarchage agressif. Champigny devient une ville attractive.

Toutes les villes du territoire ont accepté de revoir leur PLU et de travailler sur un document d'urbanisme commun (PLU Intercommunal). C'est un long processus de 3 ans qui a commencé le 08/12/2020, et qui aboutira à la création de règles communes dans des villes aussi variées en termes d'urbanisme que Saint Maur, Champigny, Vincennes. Ce document permettra de revoir ce qui avait été changé dans le cadre de la révision PLU de la ville en 2017, comme le droit à construire des immeubles sur 10% des zones pavillonnaires.

Habitant, rue Diane

MOBILITE DOUCE : Avez-vous prévu de faire des aménagements pour les cyclistes dans la ville : mobilier urbain, pistes en site propre, etc. ? J'apprécie les nouvelles installations autour de la place du marché, en avez-vous prévu d'autres ?

Monsieur le Maire

Les « RER vélo » vont être mis en place en lien avec Joinville pour créer un réseau cyclable entre les villes. C'est un projet qui se met en place par étapes. L'avenue Roger Salengro va être faite mais tant que les travaux du Grand Paris ne seront pas terminés sur l'avenue, on ne pourra pas avancer sur ce sujet.

La Société du Grand Paris et IDF mobilité prévoient une proportion de voyageurs venant à vélo à la gare du centre, à hauteur de 8 à 10%, ce qui représente environ 5000 cyclistes. Avoir plus de mobilier pour stocker et sécuriser les vélos est donc plus que nécessaire. Mais la ville veut aller plus loin. Il a été proposé à la SGP d'installer un parc enterré, avec code pour récupérer son vélo. C'est l'une des solutions envisagée pour avoir la place de parquer autant de vélos.

Habitant, Résidence Diderot

SECURITE : Avec les membres du plusieurs syndicats de locataires nous souhaitons la tolérance zéro envers les points de deal. Encore dernièrement l'épicerie devant chez nous qui doit fermer à 22h selon votre prérogative, est ouverte jusqu'à 1h du matin. Il y a du squat avec des voitures qui gênent sur la réserve de bus, des chiens dangereux en liberté, etc. La police est venue mais aucune verbalisation n'a été faite. Les arbres ont été coupés pour que les dealers soient à la vue de tout le monde, mais cela ne suffit pas. Nous voudrions pouvoir vivre décemment.

Monsieur le Maire

Ce point de deal est connu, la police nationale est déjà intervenue plusieurs fois, mais les résultats de ces opérations ne sont pas encore visibles. Merci de remonter l'information sur l'épicerie qui fonctionne tard car effectivement j'ai pris un arrêté qui stipule que les épiceries de quartier et autres commerces doivent fermer à 22h. Ce n'est pas la seule à ne pas respecter la règle, et les épiceries contrevenantes sont sanctionnées par une de fermeture administrative temporaire validée par le Préfet (8 jours puis 15 jours en cas de récidive). Ces commerces n'ont pas de raison d'être ouverts tard dans la nuit, car passée une certaine heure, ils deviennent des débits de boisson. Il ne faut donc pas hésiter à remonter ces informations à la police ou à la mairie.

Habitant

STATIONNEMENT : J'habite en face de l'école Marcel Cachin, y'a-t-il une réglementation qui limite la durée de stationnement d'une voiture au même endroit ? Si c'est le cas, à qui doit-on s'adresser ?

Monsieur le Maire

Normalement, tous les 15 jours, les voitures doivent bouger (d'où les règles du stationnement alterné). Une voiture immobile doit être signalée, soit au commissariat, soit au numéro vert, pour que des ASVP puissent faire la constatation. En effet, la qualification en tant qu'épave ne peut être faite que par des agents assermentés comme les ASVP ou un agent de police.

Habitant, quai Gallieni

CIRCULATION : Habitant en face de la base nautique, il y a un problème de sécurité sur ce secteur. Les radars pédagogiques ne servent à rien, les gens ne ralentissent pas. Il y a maintenant avec les parkings vélos et trottinettes sur la base nautique, beaucoup d'enfants qui ne font pas attention, les véhicules arrivant trop vite ne voient pas les gens traverser, surtout au niveau de l'entrée de la base après le bac à glycine. Pourquoi ne pas mettre un nouveau passage piéton avant l'entrée de la base nautique et le bac à glycine ainsi qu'un ralentisseur ?

Monsieur le Maire

Effectivement il y a un besoin de mieux sécuriser l'espace autour de la base nautique. Concernant les pistes cyclables on doit assumer le legs de l'ancienne municipalité qui n'a pas intégré le vélo lorsque les bords de Marne ont été refaits. A l'époque d'ailleurs, peu de villes y pensaient, il n'y a donc pas de place pour aménager une piste cyclable. Si l'on veut intégrer une piste cyclable et retravailler la sécurisation de la base nautique mais aussi de tout le quai Gallieni, il faudrait accepter la suppression du stationnement. Mais cela engendrerait des difficultés pour les riverains qui ont besoin de places sur l'espace public. C'est un sujet complexe qui fera un excellent sujet de discussion pour un conseil de quartier, car retravailler l'espace public implique des conséquences importantes pour les habitants. Il est bien entendu possible et assez simple de mettre un ralentisseur. Prochainement avec la présence de la police municipale équipée de détecteur de vitesse il pourrait y avoir plus des verbalisations si le secteur 30km/h n'est pas respecté.

Habitante

CIRCULATION / VELO : Beaucoup de rues dans Champigny bénéficient de la circulation en sens inverse des vélos mais ce n'est pas sécurisé. Beaucoup de rues sont en priorité à droite, cela oblige les voitures à regarder à droite pour vérifier la priorité puis à gauche pour voir si un vélo ne surgit pas, cela reste dangereux. La rue de Verdun est particulièrement concernée.

Monsieur le Maire

La contrainte d'espace pose ce type de difficulté. Il faut conjuguer plusieurs éléments parfois contradictoires : préserver les espaces naturels et le stationnement, et permettre la circulation des voitures, des vélos et des piétons. Compléter l'expertise technique par celle d'usage permet d'avancer sur ces sujets complexes. Les conseils de quartier sont des instances qui permettent cela.

Habitante, rue Pierre Marie Derrien

SECURITE : Je ne peux pas dire que l'ancienne équipe municipale a laissé perdurer les problèmes de trafic sur notre quartier. J'étais présente lors des réunions avec le commissaire de police, les élus en charge de la sécurité, les éducateurs de rue, etc... Il y a eu des points de deal démantelés et des arrestations. Malheureusement bien entendu cela continue, tout le monde est conscient qu'il reste des points de deal et les gens qui s'investissent à mauvais escient le quartier sont toujours les mêmes.

DECHETS : Concernant les amendes pour les bailleurs qui ne respectent pas le ramassage des dépôts d'ordures, est ce que ce bailleur ne va pas répercuter le prix des amendes sur les locataires ?

TRAVAUX : Beaucoup de gens du quartier se demandent quand sera la fin du chantier Salengro, et l'interconnexion a-t-elle été remise en cause ?

Monsieur le Maire

SECURITE : Les sujets n'étaient pas traités par l'ancienne équipe, car il n'y avait pas de police municipale et de vidéo-surveillance, c'est ce qui va changer.

DECHETS : Augmenter les loyers serait une façon de faire très inconvenante de la part du bailleur. S'il écope d'amendes du fait de sa non application des règles, il n'a pas à répercuter cela sur ces locataires. S'il persiste ainsi, il continuera à prendre des amendes, jusqu'à ce que les règles soient respectées. Il n'y a aucune raison pour qu'il bénéficie d'un traitement privilégié. Il y avait une proximité avec l'ancienne municipalité qui n'existe plus, on porte une exigence nouvelle à l'égard de ce bailleur, et ce dans l'intérêt des Campinois.

TRAVAUX : 2025 pour la ligne 15 Sud, la seconde partie de l'entonnement est prévue en 2030 pour la 15 Est, les travaux de l'interopérabilité peuvent poser des difficultés techniques. On ne peut pas prendre le risque de refaire la route et les aménagements s'il faut ensuite rouvrir le chantier, les riverains ne le supporteraient pas.

Sur la question de l'interopérabilité il faut le faire, tout le monde en est convaincu peu importe le bord politique, mais il faut aussi en assumer les conséquences. Par exemple la ville va accompagner les locataires et propriétaires de la barre d'habitation Gabriel Péri qui doivent être relogés, il faut être attentif à la situation de chacun.

Habitant, quai Gallieni

CIRCULATION : Il y a des excès de vitesse importants sur le quai Gallieni, un seul ralentisseur ne servirait à rien, car les gens ne respectent pas les limitations sur tout un tronçon. De plus au niveau du 77 et 81 du quai Gallieni les miroirs sont mal placés, il y a peu de visibilité avec les rues perpendiculaires. Les cyclistes roulent énormément sur les trottoirs, c'est la cohue avec les piétons et les poussettes, il y a un gros travail à faire sur la sécurité.

Monsieur le Maire

C'est la question des aménagements qui est à repenser dans sa globalité. On a des contraintes sur les excès de vitesse et l'emprise actuelle des bords de Marne. Il y a également la question des dénivelés, de ce côté de la Marne, nous sommes sur la montée, quand vous sortez d'une rue perpendiculaire pour rentrer sur Gallieni la visibilité est masquée. La question des miroirs est un sujet important à revoir, en effet.

Habitante, la fourchette

AMENAGEMENT : Depuis la fermeture du magasin Darty, on ne sait pas ce qu'il va y avoir à la place (emprise magasin et parking). Il se dit beaucoup de choses, que les magasins à côté de l'ancien Darty (cabinet dentaire, restaurants...) jusqu'à la rue Damous seront détruits pour prolonger le grand bâtiment.

A qui appartient ce parking qui est envahi de déchets ?

URBANISME : Les immeubles se construisent à une vitesse effarante sur la ville, ce qui me questionne sur leur viabilité énergétique.

Monsieur le Maire

AMENAGEMENT : Tout le bâtiment de l'ancien Darty ainsi que le parking a été racheté par un investisseur qui voulait construire une salle de sport. Mais la crise sanitaire a largement impacté les salles de sport, par ailleurs il y en a déjà plusieurs à Champigny. Un nouveau travail de réflexion est initié depuis quelques jours avec les investisseurs mais cela peut prendre du temps. Des promoteurs démarchent un peu tout le monde car le secteur va évoluer avec le projet de réaménagement de la fourchette mais il faut d'abord modifier les infrastructures avant de travailler sur les bâtiments.

Habitant, rue de Verdun

SECURITE : La police municipale sera-t-elle armée ?

Monsieur Le Maire

Oui, car ce sont des cibles potentielles, cela va devenir quasiment une obligation, aujourd'hui la plupart des villes de 10 000 habitants et plus tendent vers cela. Bien entendu les agents seront formés et suivis. Tout est extrêmement encadré, si des disfonctionnements sont constatés, les Préfets ont même le pouvoir d'intervenir.

Habitante, rue du Chemin vert

CIRCULATION : Des voitures prennent quotidiennement le sens interdit sur la petite portion de la rue de Verdun avant la rue du chemin vert. De plus, personne ne respecte le stop qui cède la priorité à la rue du chemin vert en venant de l'autre sens de la rue de Verdun. Le double sens du début de la rue de Verdun pose des grands problèmes de circulation qui entraînent des problèmes de sécurité un jour.

Monsieur le Maire

Avec les travaux du Grand Paris la rue du chemin vert se prenait dans l'autre sens pendant un temps. Les gens ont pris des habitudes et certains ne savent plus trop comment circuler, ou font comme si. Les services vont être saisis pour rendre plus visible le mode de circulation sur ce secteur. Les camions du Grand Paris peuvent passer par là mais aussi les camions de la ville car il y a des services techniques dans cette rue c'est un problème à solutionner au plus vite.

Habitant

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : J'entends beaucoup de choses sur la sécurité de la part de la ville mais peu concernant le réchauffement climatique, or j'aimerais savoir comment la ville agit sur ce problème d'ampleur.

CIRCULATION / MOBILITE DOUCE : inquiétude pour la sécurité des piétons et cyclistes sur le quai Gallieni. Après une étude concernant les voitures, faites avec des amis cyclistes, entre le pont du Petit Parc et la rue de la plage on constate que 60% des voitures sont de passage, c'est donc une zone de transit peu fréquentée des riverains. D'ailleurs, tout le quartier du Maroc est une zone de transit.

Que comptez-vous faire pour limiter ces zones de transit dans le quartier ? cela soulève des questions de pollution automobile, de sécurité et de circulation pour les autres usagers (piétons, cyclistes). J'avais écrit à l'ancien maire en apportant des propositions à cette problématique, sans obtenir de réelle réponse.

Il y a des solutions, des idées mais il faut en discuter. Un sens interdit par exemple, cela peut demander aux riverains de devoir faire un léger détour mais c'est le prix de la tranquillité. Toutes ces voitures qui passent par notre quartier ne sont pas forcément de Champigny, or cela dégrade la voirie municipale, la rue Maxime Gorki par exemple doit être refaite, et c'est nous qui allons devoir payer cela. Il faut réorienter les circulations de transit vers les grands axes et laisser des quartiers apaisés.

Monsieur le Maire

CIRCULATION / MOBILITE DOUCE : Nous sommes toujours prêts à écouter les propositions, de plus si vous avez fait un travail préalable il faudra l'enrichir d'une concertation, cela fait un beau sujet dans le cadre d'un conseil de quartier. Pour le quai Gallieni il faut le repenser en lien avec le reste du quartier, un sens interdit peut avoir un impact plus large. Le parcours d'évitement des voitures sur le quai Gallieni n'a pas lieu d'être, même si on met des contraintes cela n'empêchera pas la circulation. Ce phénomène de shunte est dû au fait que les gens évitent la RD4 ou veulent rejoindre le centre-ville.

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : Un plan de développement de 2000 arbres de plus sur l'espace public a été établi, ainsi que sur des programmes privés. Cela participera à faire baisser la température localement, nous devons tous contribuer.

Il y a aussi un travail sur les îlots de chaleurs : par exemple le grand parking du centre-ville qui, pendant l'été, dégage beaucoup de chaleur. Nous prévoyons à la place une médiathèque végétalisée et des espaces publics où nous souhaitons retrouver un peu plus d'espaces pleine terre. Petit à petit on arrivera à avancer sur la préservation de notre environnement et particulièrement cette question du réchauffement climatique.

